



COMMUNE DE COISE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/02/2025 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 20 février 2025 à 20h30 à la
mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision
suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.02.25	APPROBATION DU PLAN DE MOBILITE DES TERRITOIRES LYONNAIS	1 opposition 2 abstentions 7 pour

**Le Maire,
Philippe BONNIER**



Mise en ligne sur le site internet le :
Affichée le :